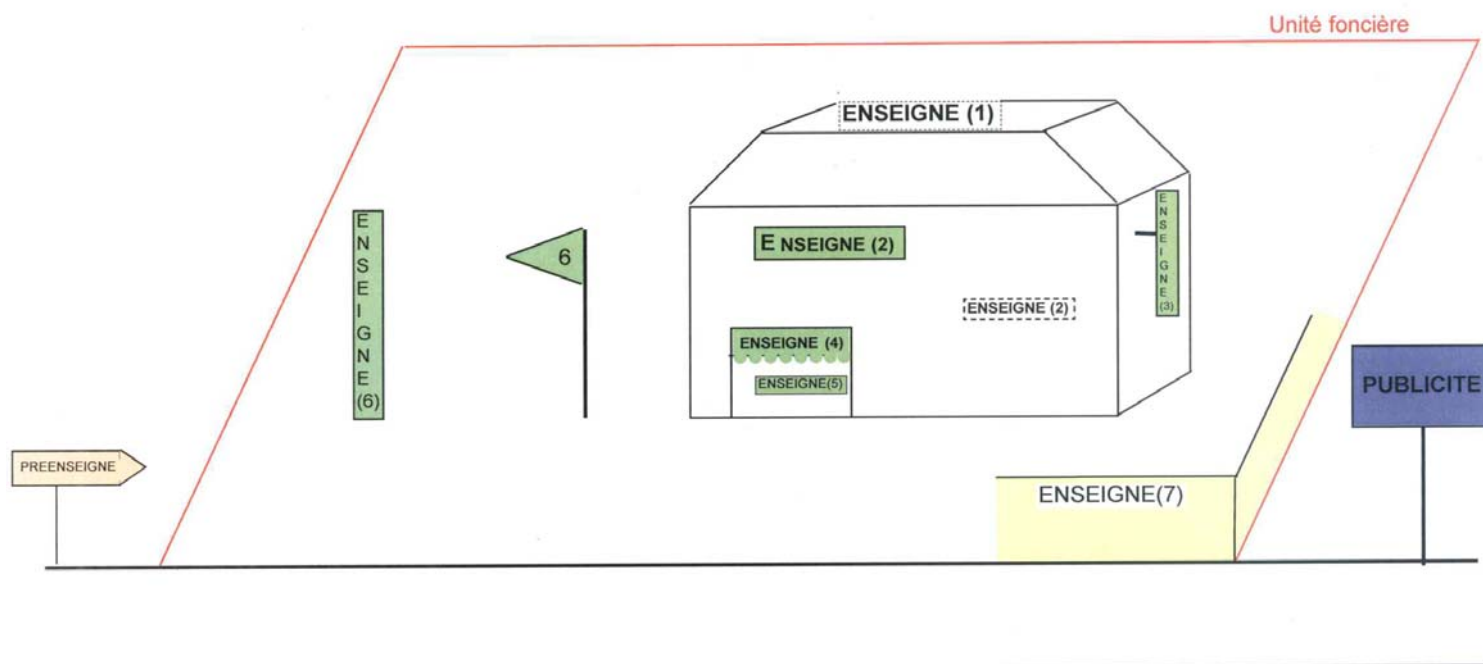


# Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

## Exemple des différents dispositifs



## Nature des dispositifs d'enseignes

1. Enseigne sur toiture
2. Enseigne parallèle au mur (murale, apposée à plat, bandeau)
3. Enseigne perpendiculaire ou en drapeau
4. Enseigne sur un lambrequin de store ou sur un auvent
5. Enseigne sur vitrine (vitrophanie)
6. Enseigne au sol (totem, drapeau, chevalet, panneau)
7. Enseigne apposée sur une clôture
8. Enseigne sur véhicule fixe

## Superficie taxable

Le support taxable est le rectangle formé par les points extrêmes de l'inscription, forme ou image.

$$\text{Surface en m}^2 = \text{Longueur} \times \text{largeur}$$

La surface imposable est égale à la somme des superficies des supports sur un même terrain et bâtiment concernant une même activité

$$\text{Total des enseignes} = \text{surface enseigne (1)} + \text{surface enseigne (2)} + \text{surface enseigne (3)}$$

Le tarif de la taxe s'applique par m<sup>2</sup> et par an.